

Économie

La Clinique Bonneveine à Marseille est reprise par la fondation Hôpital Saint-Joseph



Publié le 10/01/25 - 17h44



Le tribunal de commerce a désigné la fondation Hôpital Saint-Joseph pour reprendre la Clinique de Bonneveine à Marseille. Engagée notamment dans les soins aux personnes handicapées, cette dernière devrait garder un projet médical propre.

La fondation Hôpital Saint-Joseph annonce avoir été désignée le 8 janvier par le tribunal de commerce pour reprendre les activités de la Clinique Bonneveine à Marseille (Bouches-du-Rhône). Cet établissement médico-chirurgical pluridisciplinaire, qui a notamment développé une offre adaptée aux personnes en situation de handicap (lire notre [reportage](#)), faisait partie des entités du groupe Avec ayant demandé il y a quelques mois la protection du tribunal de commerce de Bobigny en Seine-Saint-Denis (lire notre [article](#)).

Cette reprise de l'établissement par la fondation marseillaise s'effectue par l'intermédiaire de l'association Bonneveine-Saint-Joseph qu'elle préside, précise un communiqué de la fondation. Elle souligne que la Clinique Bonneveine va ainsi "*pouvoir poursuivre et développer son activité tout en gardant une autonomie de gestion et un projet médical propre mais en bénéficiant du soutien de la fondation Hôpital Saint-Joseph et d'un partenariat privilégié avec les associations qui lui sont liées*". Cette clinique de près de 110 lits et places en MCO et soins médicaux et de réadaptation intègre ainsi le groupe Saint-Joseph qui "*s'est fixé pour objectif de développer une offre de qualité dans le domaine sanitaire, médico-social et social et des parcours de santé les mieux adaptés aux patients et aux personnes âgées et vulnérables*".

La fondation explique que son engagement dans ce projet de reprise a reçu le soutien de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille car "*il permet de maintenir l'équilibre des territoires de santé de la ville, et d'apporter une réponse de qualité notamment auprès des personnes en situation de handicap*". Cette clinique, qui assure actuellement "*une offre de proximité*" dans les quartiers sud de la cité phocéenne, va désormais "*s'attacher à relancer l'ensemble de ses projets*", qui comprennent notamment l'installation d'ici quelques mois d'un scanner pour lequel une autorisation est attendue prochainement de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Caroline Cordier

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au
03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>